

10 choses à savoir sur l'Assistance santé-retraite Sun Life (ASR Sun Life)

1 Couverture complète, dont une prestation de type revenu et une durée des prestations illimitée

L'ASR Sun Life propose une prestation de type revenu conçue pour pallier les coûts des soins de santé à la suite d'une perte d'autonomie. Ces services peuvent être fournis par des soignants professionnels ou des membres de la famille dans une résidence personnelle, une maison de retraite ou un établissement de soins de longue durée. Ce type d'assurance offre :

- la souplesse : la personne assurée peut utiliser les prestations comme bon lui semble; et
- la simplicité : il n'est pas nécessaire de fournir la preuve des services reçus.

La durée de prestations illimitée est une excellente option pour les Clients qui s'inquiètent d'avoir besoin de soins de façon prolongée. Ils peuvent ainsi avoir l'esprit tranquille puisque la source des prestations ne se tarira pas.

2 Date d'entrée en vigueur de la couverture

Cette approche unique nous permet d'offrir une proposition et un processus de tarification simplifiés. La date à partir de laquelle une demande de prestations peut être présentée correspond à la plus tardive des dates suivantes :

- cinq années de contrat consécutives à partir de la date du contrat; ou
- l'anniversaire du contrat qui suit immédiatement le 65^e anniversaire de naissance de la personne assurée.

3 Délai d'attente

La période d'attente de l'ASR Sun Life est de 365 ou de 730 jours. Cela permet au Client de mieux gérer les risques liés à la santé qui sont particulièrement associés au report de la retraite et au vieillissement. La gestion des risques les plus importants peut ainsi être faite de façon plus abordable parce que les délais d'attente plus longs contribuent à faire baisser le coût de l'assurance, comparativement à une assurance de soins de longue durée (ASLD) traditionnelle.

4 Un processus de tarification simplifié

Avec l'ASR Sun Life, les processus liés à la proposition et à la tarification sont simples. Les questions relatives aux preuves d'assurabilité aident à déterminer les problèmes de santé existants qui représentent le risque le plus élevé en matière de règlements. La proposition est soit approuvée soit refusée.

Seul le tarif standard s'applique; il n'y a aucune surprime, exclusion ou offre modifiée. Contrairement à ce qui se passe avec d'autres types d'assurance, l'usage du tabac n'influe pas sur la prime, mais il peut influencer sur l'assurabilité.

Les preuves requises aux fins de la tarification de l'ASR Sun Life seront fonction de l'âge de la personne à assurer.

5 Protection contre l'inflation

On oublie souvent les effets de l'inflation sur les coûts des soins de santé. Pour compenser ce risque, le contrat de base comprend une protection contre l'inflation. Il n'y a aucune prime à payer pour cette protection supplémentaire.

Quand des prestations sont versées, le montant de la prestation augmentera de 3 % à chaque anniversaire du contrat.

6 Remboursement des primes au décès (RDPD) – Automatique

L'ASR Sun Life offre un RDPD intégré. Si la personne assurée décède avant la date d'entrée en vigueur de la couverture, sans avoir présenté de demandes de règlement, nous remboursons toutes les primes au bénéficiaire du RDPD désigné par écrit. Si aucun bénéficiaire n'a été désigné, les primes sont remboursées au propriétaire du contrat ou à sa succession. Il n'y a aucune prime à payer pour cette protection supplémentaire.

7 Remboursement des primes au décès (RDPD) – Optionnel

Lorsqu'on ajoute cette option à la couverture, cela signifie que, si la personne assurée décède pendant que le contrat est en vigueur, nous versons les primes remboursables au bénéficiaire du RDPD désigné par écrit ou, si aucun bénéficiaire n'a été désigné, au propriétaire du contrat ou à sa succession.

8 La couverture s'applique à l'extérieur du Canada ou des États-Unis

Les produits d'ASLD traditionnels ne fournissent aucune couverture lorsque la personne assurée est à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

L'ASR Sun Life prévoit une couverture pendant huit semaines consécutives lorsque la personne assurée voyage à l'extérieur de ces deux pays.

9 Garantie des primes

En général, pour les produits d'ASLD traditionnels, les tarifs sont garantis durant les cinq premières années seulement. Pour l'ASR Sun Life, si jamais nous modifions nos tarifs, nous attendrons au moins cinq autres années avant de les changer à nouveau.

10 Service Soutien-Étapes vie

Dès l'établissement du contrat, et tant qu'il demeure en vigueur, le propriétaire du contrat peut profiter des précieuses ressources offertes par Soutien-Étapes vie – un service bilingue disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'échelle nationale.

Les Clients obtiennent des renseignements objectifs sur les fournisseurs qualifiés de leur région qui offrent des soins de santé et des soins personnels convenant à leurs besoins individuels et à ceux de leur famille. Le propriétaire du contrat peut faire appel au service Soutien-Étapes vie pour aider un membre de sa famille.

Le service Soutien-Étapes vie n'est pas un droit garanti en vertu du contrat et peut être retiré n'importe quand. Soutien-Étapes vie, par Groupe de services d'assistance.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces caractéristiques et ces garanties, reportez-vous au guide du conseiller en ligne sur l'Assistance santé-retraite Sun Life.

Notre appui. Votre croissance.